

*original = M. Carls
copie = I. Hugon*

MAIRIE de St Just Chaleyssin
Mme Isabelle HUGOU
MAIRE
220 Place Fernand Rey
38540 Saint-Just-Chaleyssin

Villefontaine, le 21 septembre 2022

Objet : Avis de la CCI Nord Isère - Règlement Local de Publicité de la commune de Saint-Just-Chaleyssin.

Madame le Maire,

Vous nous avez sollicités dans le cadre du projet de Règlement Local de Publicité (RLP) sur votre commune.

L'avis de la CCI Nord Isère est favorable, le RLP visant toujours à une meilleure visibilité des activités économiques tout en étant compatible avec les enjeux de transition énergétique. Toutefois, il sera important de faire preuve de tolérance auprès des entreprises concernées par ces modifications quant au calendrier de mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Christophe CARRON
Président

